



Commission de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Procès-verbal de la réunion du 13 janvier 2016

Ordre du jour :

1. 6818 Projet de loi portant création d'une école internationale publique à Differdange
- Rapporteur : Monsieur Lex Delles
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
2. Divers

*

Présents : Mme Sylvie Andrich-Duval, M. Gilles Baum, M. Eugène Berger, M. Lex Delles, M. Georges Engel, M. Claude Haagen, Mme Martine Hansen, Mme Cécile Hemmen remplaçant Mme Tess Burton, Mme Françoise Hetto-Gaasch, M. Fernand Kartheiser, Mme Josée Lorsché remplaçant M. Claude Adam, M. Laurent Zeimet

Mme Viviane Rhein, M. Gérard Zens, du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Mme Joëlle Merges, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Claude Adam, Mme Tess Burton, Mme Martine Mergen

*

Présidence : M. Lex Delles, Président de la Commission

*

1. 6818 **Projet de loi portant création d'une école internationale publique à Differdange**

M. le Président prie d'excuser l'absence de M. le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, retenu par la réunion du Gouvernement à Mondorf-les-Bains.

Le Président-rapporteur présente les grandes lignes du projet de rapport, pour le détail duquel il est prié de se référer au document envoyé par courrier électronique le 13 janvier 2016.

La représentante du groupe politique CSV donne à considérer que les termes « l'organisation de formations particulières par l'Ecole » auxquels se heurte le Conseil d'Etat dans son avis du 10 novembre 2015, méritent d'être précisés. En fait, il s'agit de l'organisation de formations continues destinées au personnel de l'Ecole.

Les membres de la Commission approuvent cette proposition de modification.

Le projet de rapport est adopté à la majorité des voix, avec l'abstention des représentants du groupe politique CSV et de la sensibilité politique ADR.

La représentante du groupe politique CSV explique l'abstention de son groupe par des questions ouvertes relatives au projet de loi sous rubrique qui restent à être élucidées. Le représentant de la sensibilité politique ADR entend réserver sa position définitive au vu des informations requises concernant les programmes et le plan scolaire de l'Ecole internationale publique à Differdange.

Il est précisé que des clés USB contenant les programmes de l'Ecole internationale sont à disposition des membres de la Commission au bureau du Secrétaire-administrateur.

2. Divers

La représentante du groupe politique CSV demande des précisions quant aux raisons du report de la réunion jointe de la Commission de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et de la Commission juridique ayant à l'ordre du jour la présentation du rapport 2015 de l'Ombuds-Comité fir d'Rechter vum Kand. Sur demande de la Commission juridique, la réunion initialement prévue pour le 3 février 2016 est reportée au 2 mars 2016. La réunion du 3 février 2016 est dédiée à la présentation du rapport national sur la situation de la jeunesse au Luxembourg 2015.

Outre les réunions aux plages fixes de la Commission, M. le Président propose une réunion supplémentaire en date du 15 février 2016, pour laquelle l'ordre du jour reste à être fixé.

Luxembourg, le 13 janvier 2016

Le Secrétaire-administrateur,
Joëlle Merges

Le Président,
Lex Delles